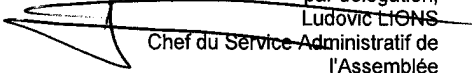


Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 08/07/2008
Publication : 11/07/2008



Pour le Président du Conseil Général
par délégation,
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

N° 2008 8-2-9
Séance du vendredi 4 juillet 2008

DOMINICAINS DE HAUTE ALSACE - ETUDE PATRIMONIALE ET TOURISTIQUE

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° E 6-2008 du 20 mars 2008 relative aux délégations de compétence à la Commission Permanente du Conseil Général,
- VU la délibération N° 2008/I-2^e-03 du 14 décembre 2007 relative aux interventions du Département en faveur du tourisme,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- accorde une subvention de 14 352 € en faveur de l'Association des Dominicains de Haute-Alsace pour la réalisation d'une étude de valorisation patrimoniale et touristique du site des Dominicains au titre des actions et animations touristiques ;
- précise que les crédits correspondants seront prélevés sur l'enveloppe 16863, chapitre 65, nature 6574, fonction 94, programme F041, du budget départemental.

Madame Brigitte KLINKERT ne participe pas au vote, en sa qualité de Présidente des Dominicains de Haute-Alsace.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions